

Plan Local d'Urbanisme

LE MANS MÉTROPOLE

Aigné
Allonnes
Arnage
Champagné
La Chapelle Saint-Aubin
Chaufour-Notre-Dame
Coulaines
Fay
La Milesse
Le Mans
Mulsanne
Pruillé-le-Chétif
Rouillon
Ruaudin
Saint-Georges-du-Bois
Saint-Saturnin
Sargé-lès-Le Mans
Trangé
Yvré l'Évêque

Modification n°2 - PROJET

ANNEXES

Pièce n° 28

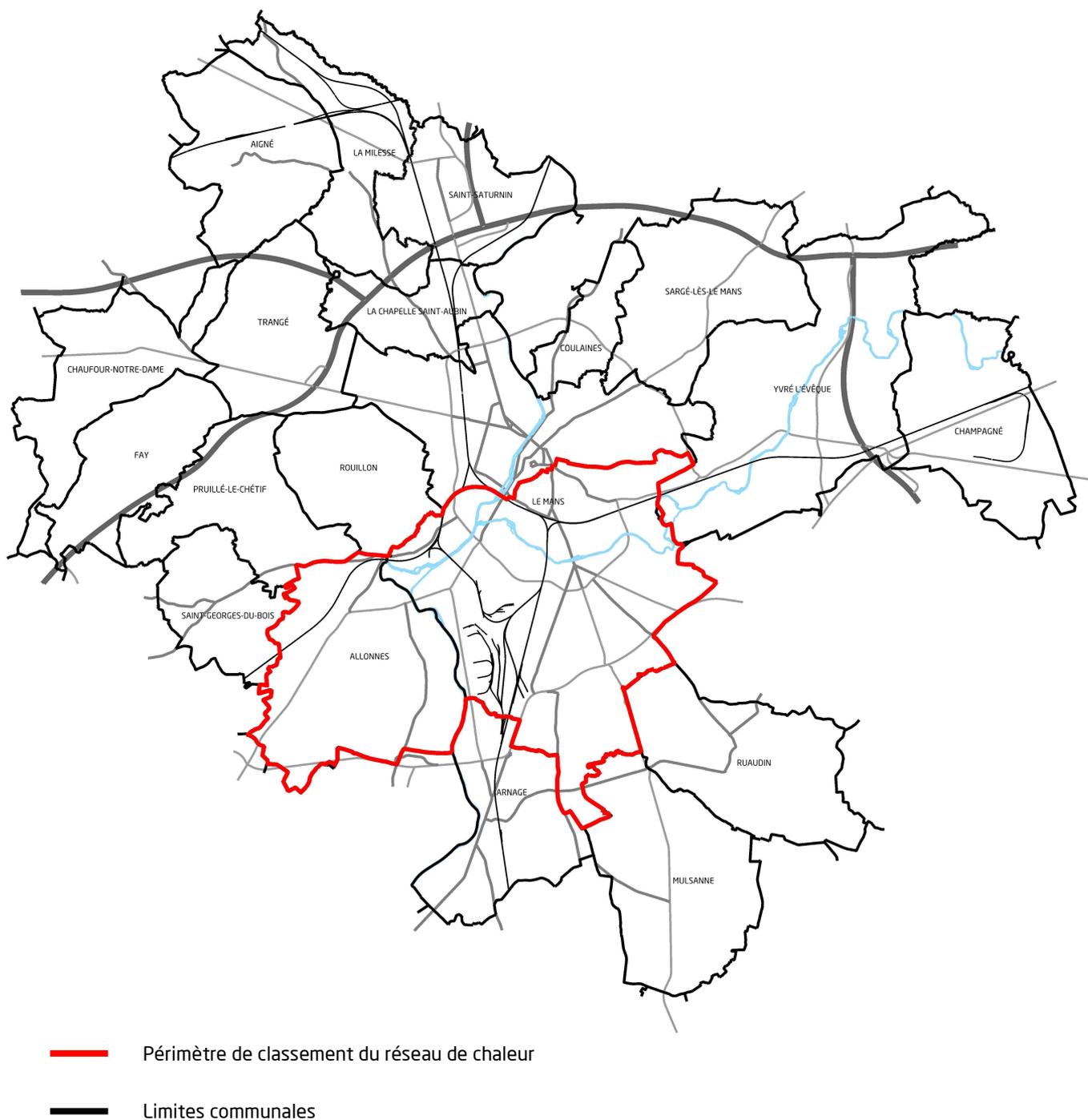
► Plan du réseau de chaleur

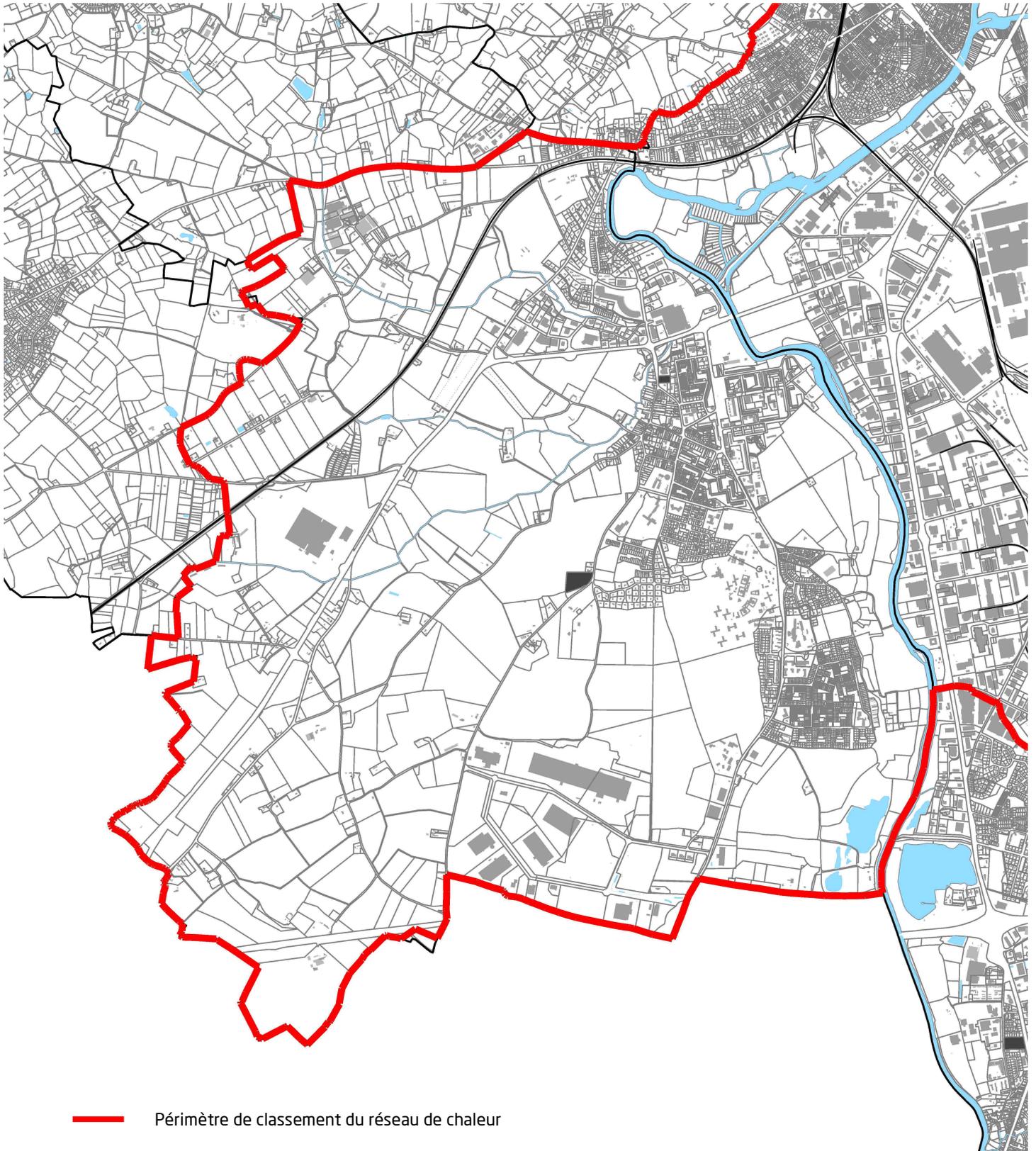
Un réseau de chaleur dessert une partie du territoire de Le Mans Métropole.

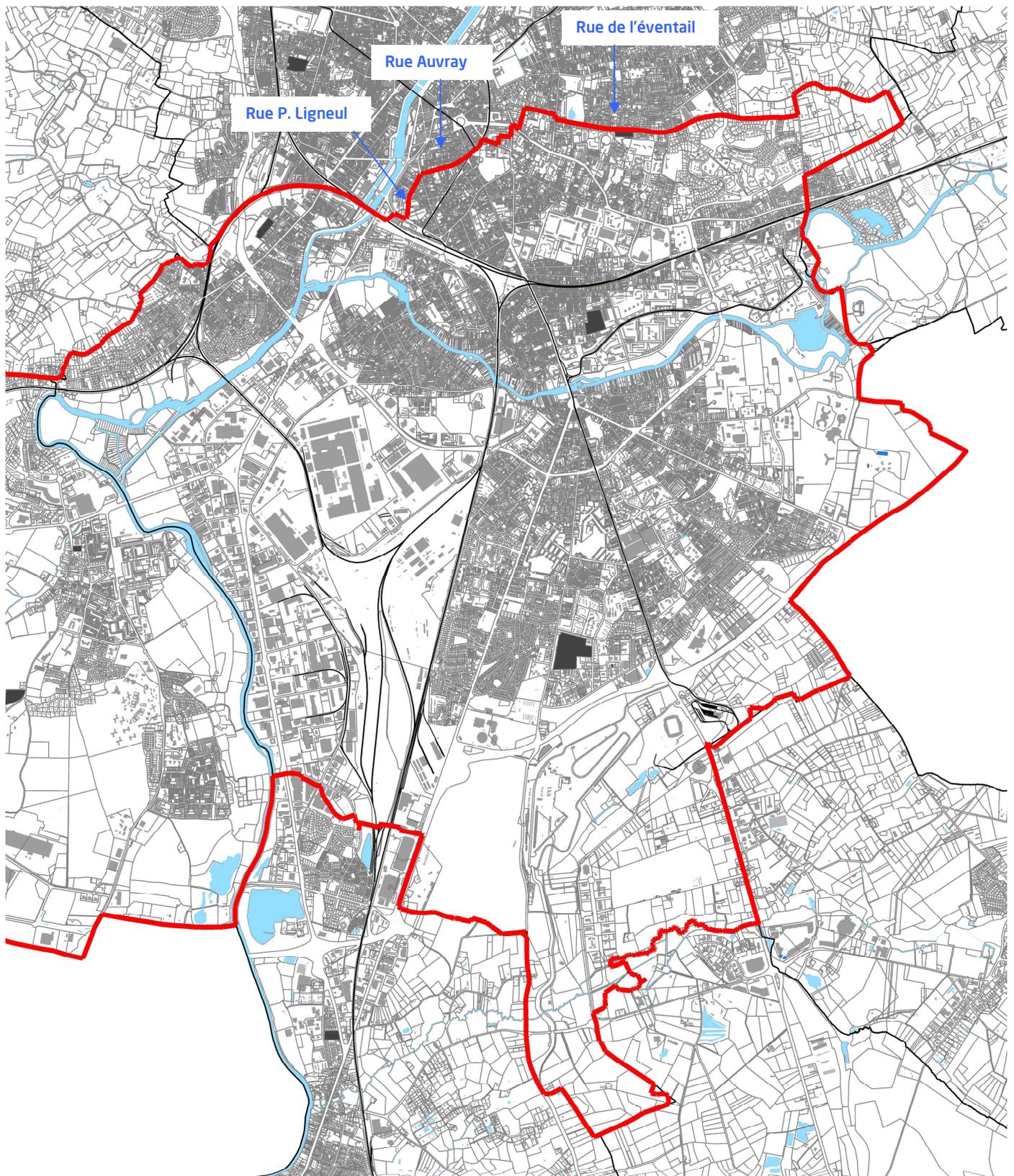
Les communes d'Allonnes et du Mans sont concernées.

Les plans ci-après délimitent en rouge le périmètre au sein duquel les projets de constructions doivent étudier le raccordement au réseau de chaleur.

PLAN D'ENSEMBLE - LE MANS METROPOLE







— Périimètre de classement du réseau de chaleur

Le périmètre suit la limite communale au Sud, à l'Ouest et à l'Est. La limite Nord est délimitée par le chemin de fer, et les rues Paul Ligneul, Auvray et de l'éventail.